





# **ECOLE DES SPORTS NAUTIQUES**

Fiche d'inscription 2024-2025

Photo

6-10 ans - Tarif: 245 €

ENFANT	
Nom: Prénc	om :
Né(e) le: à	Sexe : M □ F □
Adresse:	
RESPONS	SABLES LEGAUX
PARENT 1	PARENT 2
Nom	Nom
Prénom	Prénom
Adresse	Adresse
Tél Domicile : / /	Tél Domicile : / /
Tél Bureau : / / /	Tél Bureau : / / /
Tél Portable : / / /	Tél Portable : / / /
Adresse mail :	Adresse mail:
<u>ASSURANCES</u>	
- · · ·	epter les garanties et montants proposés par l'assurance de l'ASM rends acte de ma possibilité de souscrire à des garanties individuelles
Le:	Signature :

<u>AUTORISATIONS PARENTALES</u>	
Je, soussigné(e) Madame / Monsieur	······,
Représentant(e) légal(e) de l'enfant	
1. Photographies	
Autorise -	N'autorise pas □
	ou de groupes sur lesquelles figurait mon enfant lors des activités, pour les ls que le Site Internet, les affiches, les articles de presse, les plaquettes de
2. Récupération	
Autorise □	N'autorise pas □
mon fils / ma fille a rentrer seul(e) à la maison après	les activités de l'école des sports à 12h00.
Fait le Signatu	ure
Si la case « n'autorise pas » est cochée, en l'absence	d'un ou des deux parents :
Nom des personnes habilitées à récupérer mon enfan	nt: (Une carte d'identité sera demandée)
Nom:	Tél :
Nom:	Tél :
RECEPISSE DU REGLEMENT INTERIEUR	
	, déclare avoir pris connaissance et r ci-joint ainsi que du protocole de reprise des activités.
Le	Signature
☐ Photo d'identité ☐ Attestation au questionnaire santé ☐ Le pass nautique ☐ Règlement (si par chèque à l'ordre de l'AS	SM)

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### École des sports nautiques

(À conserver par la famille)

#### **Préambule**

L'organisation des programmes pédagogiques incombe au responsable de « École des sports nautiques ».

#### Article 1: Inscriptions

Les inscriptions ont lieu en début de saison sportive. L'âge minimum est fixé à 6 ans et maximum à 10 ans.

La cotisation n'est pas remboursable en cas d'absence aux cours pour quelque motif que ce soit.

#### Article 2: Horaires

Les séances ont lieu le samedi de 9h30 à 12h00. Elles ne sont pas assurées pendant les vacances scolaires. Les représentants légaux de l'enfant sont tenus de respecter les horaires. Au-delà de ¼ heures de retard, les organisateurs ne sont pas tenus d'accepter l'enfant. Les parents ou représentants légaux ne doivent pas laisser les enfants sans s'assurer au préalable de la présence d'au moins 1 éducateur. Dans le cas contraire, la responsabilité de l'École des sports nautiques ne pourra être engagée.

#### Article 3: Assiduité - Comportement

Le nombre de places étant limité, la présence au cours est obligatoire. Au-delà de **3 absences non justifiées**, le responsable de l'École des sports nautiques se réserve le droit de ne plus accepter l'enfant.

L'enfant doit se comporter avec respect envers les éducateurs et envers les autres enfants. En cas d'attitude agressive, une exclusion temporaire ou définitive pourra être prononcée.

Il n'y a pas de remboursement de cotisation quel que soit le motif de l'exclusion. Tout vol ou dégradation volontaire du matériel entraîne son remboursement.

#### Article 4 : Tenue d'entraînement

La tenue de sport est fixée comme suit : short, survêtement, coupe-vent, chaussures de sport en fonction des conditions météorologiques. Il est conseillé à l'enfant d'emmener une petite bouteille d'eau.

Pendant les cours, les enfants ne doivent porter aucun bijou et les portables seront remis à l'éducateur dès le début.

#### Article 5 : Programme pédagogique

Les cycles pédagogiques sont fixés comme suit : aviron, canoë, natation et voile du 7 septembre 2024 au 14 juin 2025.

- . Le 1er septembre : date limite du dépôt du dossier d'inscription au secrétariat de l'ASM : 15, rue de Lorraine 78200 Mantes la Jolie
- . Le 31 Août: Remise du dossier d'inscription
- . Du 7 septembre au 9 novembre 2024 : 2 à 4 séances d'aviron et de kayak et 2 séances (2x2h) de voile pendant 8 semaines. 8 enfants maximum par activité
- . **Du 16 novembre 2024 au 8 mars 2025** : 13 séances de natation exclusivement. 8 enfants maximum par groupe (le planning sera établi après les tests d'évaluation effectués le 3 septembre 2022)
- . **Du 15 mars au 14 juin 2025** 3 à 4 séances d'aviron et de kayak et 2 à 3 séances (2x2h) de voile pendant 12 semaines 8 enfants maximum par activité

La saison se terminera par un challenge regroupant les 3 activités en un même lieu.

Au début de chaque cycle le programme des activités et des lieux de rendez-vous sera présenté aux enfants et aux parents ou représentants légaux. Ils sont donnés à titre indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle.

Le programme pédagogique peut être modifié à tout moment pour quelque raison que ce soit notamment en cas de condition météorologique défavorable, de non disponibilité des installations sportives, absence d'un ou plusieurs éducateurs sportifs...

En cas de modification des lieux de rendez-vous, une note d'information sera diffusée par e-mail. Il est impératif de consulter votre boîte e-mail.

#### Article 6 : Pass sanitaire

Selon l'évolution de la situation sanitaire et pour répondre aux exigences en vigueur, le pass' sanitaire et les règles l'accompagnant peuvent être remis en place durant la saison 2023-2024 et donc contraindre tout participant à s'y conformer. Aucun remboursement ne pourra être demandé en cas de non-respect de celles-ci.



# **QS Sport pour les mineurs**

Annexe II-23 du Code du Sport

Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération délégataire ou organisée par une fédération agréée, hors disciplines à contraintes particulières

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale. Il est préférable que ce questionnaire soit rempli par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement rempli et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

	une fille 🗆	un garçon □	I on äge:	anc
11162		1111 (1711(1011)	1011400	4115
	a 1 1 0 1 1 1 1 0	an garçon 🗆	1011 490 1 111111	

## Depuis l'année dernière

	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré(e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite)?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		



## Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)

	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué(e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? Que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		

# Aujourd'hui

	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		

# Questions à faire remplir par tes parents

	OU	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ?(Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Si tu as répondu **OUI** à une ou plusieurs questions, **tu dois consulter un médecin** pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Si tu as répondu NON à toutes les questions, fais remplir par tes parents l'Attestation au questionnaire de santé « QS-Sport » pour les mineurs (page suivante) et transmets-la avec ta demande d'adhésion à ton club.



# ATTESTATION AU QUESTIONNAIRE DE SANTÉ « QS-SPORT » POUR LES MINEURS

Dans le cadre de la prise ou du renouvellement de la licence FFA et conformément à la réglementation du Code du sport et du règlement médical de la FFA,

Je, soussigné(e) M/Mme,

en ma qualité de représentant légal de atteste avoir renseigné le **questionnaire de santé « QS-Sport » pour les mineurs** et avoir répondu par la négative à toutes les questions.

Date et signature du représentant légal